

FINALE

ANNEXE 2

**ENTENTE CANADA-YUKON RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT
DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
ET À L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE
(2005-2009)**

PLAN D'ACTION - YUKON

LE 22 MARS 2006

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
-----------------	---

FINANCEMENT DE BASE

Objectif 1 – Français langue première

Appui et administration de l'enseignement	10
Développement et expansion des programmes	10
Services d'appui aux étudiants	11

Objectif 2 – Français langue seconde

Appui et administration de l'enseignement	12
Développement et expansion des programmes	12
Services d'appui aux étudiants	12

Sommaire des contributions annuelles : fédérales et territoriales	14
---	----

FONDS ADDITIONNELS ET COMPLÉMENTAIRES

Activités pour français langue première	15
Sommaire des contributions annuelles : fédérales et territoriales pour français langue première (2005-2009)	19
Activités pour français langue seconde	20
Sommaire des contributions annuelles : fédérales et territoriales pour français langue seconde (2005 -2009)	22
Sommaire des fonds additionnels et complémentaires (2005-2009).....	23

PRÉAMBULE

Depuis 1996, l'effectif d'élèves dans les écoles du Yukon a subi une baisse constante en raison de l'économie précaire de la région. En date de septembre 2004, la population étudiante se situait à 5 416 élèves, dont 2 970 inscrits à un programme de français. Depuis l'année scolaire 1996-1997, année où un niveau record en dix ans a été observé, une baisse de 783 élèves, ou de 12,7 %, est à noter. Durant la même période, une baisse dans les programmes de français est encore plus draconienne. Avec l'introduction des programmes de langues autochtones, le nombre d'élèves inscrits en français a baissé de 1 530 élèves ou de 32%.

Les projections du Ministère pour la prochaine décennie indiquent que la population estudiantine baissera d'un autre 300 élèves d'ici 2012; si tel en est le cas, on doit conclure que les inscriptions dans les programmes de français seront aussi affectées.

Partenariats – Section des programmes en français

Le Ministère, par l'entremise de son unité appelée Partenariats – Section des programmes en français, offre divers programmes français aux écoles du Yukon. La section remplit maintes fonctions. Elle voit à l'embauche du personnel, assure la formation des enseignants et supervise la mise en œuvre des programmes d'études. La section appuie des partenariats entre le Ministère et ses nombreux intervenants dont les Premières Nations du Yukon, l'Association des enseignants du Yukon, la Commission scolaire francophone, l'Association franco-yukonnaise, le Partenariat communautaire en éducation, le *Canadian Parents for French* ainsi que bien d'autres groupes communautaires. La section gère l'Odyssée programme des moniteurs de langues, le Programme d'été de langue seconde du CMEC et le Programme des bourses de recherche du Yukon. De plus, la section négocie et administre l'*Entente Canada-Yukon relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde*.

Le Ministère appuie les programmes de français depuis plus de 30 ans. Jusqu'à il y a dix ans, les programmes de français connaissaient un immense succès. À une certaine période, 73% de la population étudiante totale était inscrite dans l'un ou l'autre des programmes de français. Depuis, les besoins éducationnels dans les écoles du Yukon ont changé et les programmes de français ont dû apprendre à coexister avec d'autres programmes de langues, tels l'athabascan, l'espagnol, et l'allemand. En dépit de tous les changements et la mise en œuvre de plusieurs autres programmes de langue, les programmes de français demeurent un choix populaire chez les familles du Yukon.

Types de programmes français

Trois programmes de français sont offerts au Yukon : français de base, immersion française, français langue première. Garder les élèves intéressés à l'un ou l'autre de ces trois programmes s'est avéré tout un défi qui a forcé le Ministère à réviser la mise en œuvre de ses programmes. Dans les trois dernières années, le Ministère a expérimenté avec plusieurs nouvelles ressources et stratégies d'enseignement de la langue.

A. Français de base

Le français de base est un programme où l'on étudie le français comme langue seconde. Le but est de développer chez l'élève non francophone une connaissance de la langue et de la culture française. À la fin du programme, un élève peut utiliser des phrases simples et un vocabulaire de base.

- Le programme français de base est offert depuis 1974.
- Les cours sont offerts de la 1^{ère} à la 12^e année, mais obligatoires de la 5^e à la 8^e année.
- Le programme est offert dans 20 des 29 écoles du territoire.

- Suite à la recommandation d'un comité aviseur pour enseignants, la section des programmes en français a mis en place Acti-Vie, un programme pour les élèves de la 3^e à la 7^e année.
- En septembre 2003, neuf écoles ont mis à l'essai l'Approche gestuelle. Cette technique, basée sur l'interprétation gestuelle, facilite l'acquisition du vocabulaire.
- En février 2005, l'école secondaire Vanier a offert une classe de Français extensif en Sciences humaines 10^e année. Ayant remporté du succès, l'école demande que le projet pilote soit répété en février 2006
- Nombre d'élèves : 2 439

B. Immersion française

L'immersion française est un programme intensif en français langue seconde. De la maternelle à la 3^e année, l'enseignement se fait entièrement en français. À partir de la 4^e année, la proportion de cours en français diminue graduellement jusqu'à ce qu'elle atteigne 40% des cours en 12^e année. Les finissants en immersion française doivent être capables de communiquer par écrit et oralement en français et en anglais, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

- Le programme d'immersion précoce en français existe depuis janvier 1981.
- Il y a 2 écoles d'immersion : l'école Whitehorse Élémentaire (de la maternelle à la 7^e année) et l'école secondaire F.H. Collins (de la 8^e à la 12^e année), toutes deux situées à Whitehorse.
- En septembre 2004, Whitehorse Élémentaire a lancé un projet pilote d'immersion tardive en 6^e année.
- Nombre d'élèves : 411

Accès aux programmes de français de base et d'immersion française

La *Loi sur l'éducation du Yukon* est peu spécifique en ce qui a trait au choix de l'enseignement d'une langue seconde. L'alinéa 4 (a)(iv) stipule que le Ministère est seulement responsable de favoriser le développement des aptitudes fondamentales des élèves, notamment « *la connaissance d'au moins une autre langue que l'anglais* ». Comme chaque école urbaine ou rurale est gérée par son propre conseil scolaire, c'est à ce dernier que revient la décision d'offrir ou non les programmes de français de base et d'immersion française.

C. Français langue première (FLP)

Le programme français langue première vise à développer chez l'élève francophone une appartenance à sa langue maternelle, à sa culture et à son identité. À l'école Émilie-Tremblay (maternelle à la 12^e année), toutes les matières sont enseignées en français, sauf l'anglais.

- La population francophone a doublé dans les 20 dernières années.
- En 1984, le programme de français langue première a débuté au sous-sol de l'école Whitehorse Élémentaire.
- En septembre 1996, l'école Émilie-Tremblay a officiellement ouvert ses portes à Whitehorse.
- Afin de promouvoir la qualité de ses services éducationnels, l'école francophone partage souvent ses activités culturelles avec les élèves en français de base et immersion française.
- Pour des raisons de consolidation, la Commission scolaire et l'Association franco-yukonnaise doivent travailler étroitement l'un avec l'autre afin de bien partager l'expertise, les travaux de recherche et les programmes.
- Nombre d'élèves : 120

Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY)

Les écoles du Yukon ont le choix d'être dirigées par des conseils scolaires ou des commissions scolaires. À l'exception de l'école Émilie-Tremblay, toutes les écoles du Yukon ont leur propre conseil scolaire. Il existe un conseil pour chaque zone de fréquentation. En consultation avec le Directeur d'apprentissage, un conseil veille au fonctionnement efficace de son école en approuvant le calendrier d'activités scolaires, les programmes scolaires, les rénovations aux bâtiments, les services de transport, les priorités pédagogiques, la répartition des ressources pédagogiques, la politique d'assiduité des élèves, la procédure applicable à la résolution des différends entre l'école, les parents et les enseignants, etc. Le conseil joue également un grand rôle dans le choix et l'évaluation de la direction et du personnel de l'école. Au contraire, une commission scolaire a un plus grand pouvoir décisionnel sur sa destinée, la gestion de ses opérations et son personnel incluant son Directeur général.

Le gouvernement du Yukon est fier d'avoir mis sur pied un système scolaire francophone qui est conforme à l'article 23 de la *Chartre canadienne des droits et libertés* garantissant aux ayants droit l'accès à une éducation en français langue première. La CSFY offre des services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle des apprenants francophones du Yukon. Fondée en 1996, celle-ci est l'unique commission scolaire au Yukon. La CSFY opère sous la tutelle du Ministre de l'Éducation et a pour mandat d'offrir une programmation en français langue première au Yukon.

La CSFY gère l'école Émilie-Tremblay (ÉÉT), l'unique école francophone du Yukon, ainsi que tout autre programme de français langue première requis à travers le territoire où les nombres le justifient. Jusqu'à maintenant, le français langue première fait partie de la programmation à Whitehorse et certains services d'enrichissement sont offerts aux écoles de Mayo et de Dawson City.

Pour assurer la survie de l'école francophone au Yukon, la Commission scolaire, ainsi que l'Association des parents partenaires de l'école française (APPÉF), devront se concentrer à trouver des solutions à plusieurs défis y compris le recrutement et la rétention des élèves. Quelques centaines d'élèves sont admissibles à l'enseignement en français en vertu de l'article 23 de la *Chartre canadienne des droits et libertés*, mais moins d'un tiers des ayants droit exerce ce droit. Plusieurs élèves de l'école Émilie-Tremblay sont nés de parents exogames ou multiethniques et, pour la plupart, le français n'est pas toujours la langue utilisée à la maison. Dans plusieurs cas, les parents n'ont pas étudié en français et n'ont pas les connaissances requises pour transmettre la culture française à leurs enfants. Par conséquent, jusqu'en 1999, plus d'un tiers des élèves qui débutaient la maternelle ne pouvaient maîtriser la langue d'apprentissage pour pouvoir fonctionner dans leur entourage. Ce manque de communication ralentissait le rythme de croisière de la classe puisque l'enseignement était plus centré sur l'apprentissage du français de base. Ce problème entravait la qualité d'éducation au niveau primaire. C'est ainsi, qu'au lieu de miser sur l'éducation de leur enfant, plusieurs parents optaient simplement d'inscrire leur enfant à un programme anglophone.

Pour remédier au problème, en septembre 2000, la CSFY et l'APPÉF ont mis sur pied le Jardin d'Émilie. Ce programme préscolaire, offert aux enfants âgés entre 3 et 5 ans, joue un rôle primordial dans la survie et à la santé de l'école. Ce programme est devenu en quelque sorte la « pouponnière » de l'école francophone. Le Jardin d'Émilie, situé au sein même de l'école, répond au besoin d'identité culturelle de l'enfant tout en l'encourageant à apprendre et à vivre en français. Le programme permet aussi à la Commission de mieux dépister les jeunes avec des problèmes d'apprentissage. La mise en œuvre de ce projet pilote démontre que l'effectif des élèves inscrits à la maternelle a augmenté graduellement depuis les cinq dernières années et le personnel enseignant peut maintenant mieux satisfaire aux attentes du curriculum.

Au niveau secondaire, les élèves de la 10^e à la 12^e année choisissent de quitter l'école Émilie-Tremblay pour aller étudier dans des écoles anglophones qui offrent un meilleur choix de cours ou de programmes.

Par exemple, les élèves munis de différents styles d'apprentissage et d'habiletés quittent l'école francophone pour s'inscrire aux cinq différents programmes expérientiels offerts, soit ACES (*Achievement, Challenge, Environment and Services*), MAD (*Music, Arts and Drama*), ES (*Experiential Science*), OPES (*Outdoor Pursuits Experiential Science*), et *GLOBE*, un programme international de recherche qui surveille l'évolution des changements climatiques. Ces cours pratiques sont très en demande, car ils peuvent facilement enrichir la compréhension et les connaissances de l'élève tout en l'aidant à mieux atteindre la réussite scolaire.

Pour contrer l'exode vers les écoles anglophones, la CSFY considère présentement la possibilité de s'unir avec le programme d'immersion française afin de pouvoir offrir des cours expérientiels similaires en français. De plus, en collaboration avec l'Association franco-yukonnaise (AFY), la Commission est toujours à la recherche de programmes à distance qui pourraient donner accès à des cours de haute gamme retrouvés dans différentes régions tout en répondant aux exigences d'obtention du diplôme et d'admission au postsecondaire. La CSFY bénéficierait grandement d'une alliance avec l'AFY et d'autres communautés francophones. Une alliance pourrait réduire les obstacles d'isolement géographique et culturel, l'accès limité de l'éducation, le perfectionnement en français, et la baisse des effectifs à l'école Émilie-Tremblay.

Dans le but de promouvoir les valeurs d'une éducation en français et d'aider à la rétention, la CSFY et l'APPÉF ajouteront d'autres volets culturels au curriculum régulier ainsi qu'un plus grand nombre d'activités parascolaires pour le niveau secondaire.

En 2005, le programme francophone a fêté vingt ans d'existence. Pour souligner cet évènement, la CSFY a soumis un nouveau plan stratégique qui couvrira les cinq prochaines années soit 2005 à 2010. À long terme, ce plan permettra d'atteindre certaines attentes du *Plan d'action pour les langues officielles du Canada*.

Formules ministérielles pour calculer le financement

Le ministère de l'Éducation du Yukon assure le financement et la gestion de toutes les écoles ainsi de tous les programmes scolaires. Différentes formules de financement sont appliquées pour répondre aux besoins individuels des écoles. Au départ, aucune distinction n'est faite entre les élèves du français de base et ceux de l'immersion; tous sont inclus à titre égal dans ces formules. Les programmes du français de base et d'immersion reçoivent toutefois une allocation additionnelle pour combler les besoins créés par les différences linguistiques.

L'école francophone suit ces mêmes formules et, en plus, reçoit des considérations spéciales pour ses besoins particuliers dus à la langue. Le terrain et l'édifice appartiennent tous les deux au Ministère. Le personnel, quoique sous la gestion de la Commission, est payé par le Ministère. En procédant ainsi, la CSFY évite un chevauchement coûteux et inutile des services administratifs et d'entretien des édifices. Lorsque c'est possible, la CSFY et le Ministère encouragent fortement le partenariat entre les différents programmes en français; ceci permet en retour de réduire les dépenses et de maximiser les ressources disponibles.

Priorités en éducation

De 2005-2009, le Ministère concentrera son attention sur dix initiatives majeures: la lecture précoce, le programme de tutorat, les langues aborigènes, l'éducation à distance, le programme de numératie, la formation des enseignants, l'éducation permanente, les programmes d'études, le français langue seconde et le français langue première.

- En français de base, le Ministère veut continuer à perfectionner ses programmes et à explorer les avantages de l'Approche gestuelle. En septembre 2005, Holy Family Élémentaire va introduire un projet pilote de Français intensif en 5^e année. Si ce programme réussit, d'autres écoles seront peut-être intéressées à en faire l'expérience.
- En immersion française, le Ministère continuera à améliorer la qualité de ses ressources et de ses programmes. En septembre 2004, Whitehorse Élémentaire a initié un projet pilote d'immersion tardive en 6^e année. La mise en œuvre est répartie sur une période de trois ans : la 6^e année fut mise en place en 2004; la 7^e année fut ajoutée en 2005; la 8^e année sera ajoutée en 2006. En septembre 2007, les élèves en immersion précoce et en immersion tardive se fuseront au niveau de la 9^e année pour venir former une classe régulière en immersion. Si le projet en immersion tardive est fructueux, il est fort probable qu'une meilleure sélection de cours sera offerte par la suite aux élèves de la 10^e à la 12^e année; ainsi on espère réduire la déperdition dans ce programme de langue. En septembre 2005, l'école Whitehorse Élémentaire introduira la maternelle à temps plein. Cette dernière permettra à l'élève de se concentrer davantage sur certaines compétences langagières très spécifiques telles la préparation à la lecture et à l'apprentissage du vocabulaire. En janvier 2006, l'Approche gestuelle sera mise à l'essai de la maternelle à la 6^e année.
- En français langue première, la CSFY se concentrera sur la hausse des effectifs, la rétention des élèves, la promotion et le maintien d'une haute performance académique, le soutien aux projets d'éducation et de socialisation destinés à la petite enfance, l'augmentation du nombre des activités culturelles et finalement, l'éducation continue.
- En 1992, le Yukon est devenu membre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadien (PONC). Ce groupe comprend quatre provinces de l'Ouest et trois territoires. Cet organisme a pour mandat d'accroître la collaboration entre provinces et territoires, d'encourager l'usage des ressources en commun et de réduire les coûts élevés de production. Sans le PONC, de nombreux programmes et ressources n'auraient jamais vu le jour au Yukon. Dans les années à venir, le Yukon continuera à jouer un rôle actif auprès du PONC.
- Le Ministère cherchera à impliquer un plus grand nombre d'élèves dans deux des programmes du CMEC, c'est-à-dire, Odyssée programme des moniteurs de langues et le Programme d'été de langue seconde.

Association franco-yukonnaise (AFY) et l'éducation continue

L'éducation continue est maintenant l'une des grandes priorités du gouvernement du Yukon. Afin d'atteindre ses objectifs, le territoire peut toujours se fier au soutien et à l'expertise de plusieurs programmes et organismes, dont la Direction de l'enseignement postsecondaire, le *Yukon Learn*, le *Yukon Apprenticeship*, le *Yukon Tutorship Program*, le Collège Yukon, etc. Le Collège est en mesure de fournir de l'éducation postsecondaire et des formations aux résidents du Yukon grâce à sa vaste gamme de cours et de programmes spécialisés. Le Collège offre de l'éducation aux adultes à Whitehorse et dans douze campus situés en région. Bien que les programmes diffèrent d'une place à l'autre, aucun de ces derniers ne sont disponibles en français. Au chapitre des *Fonds additionnels*, une somme monétaire sera fournie à l'AFY afin de lui aider à mettre en place des cours en français qui pourront répondre aux besoins particuliers de la communauté francophone. L'AFY sera responsable de la gestion de ce projet. Il est essentiel que l'Association prenne en mains ce portfolio éducatif, de la même façon qu'elle gère l'éducation publique, la culture et les autres enjeux ayant des répercussions directes sur la communauté et l'école. En participant explicitement à l'élaboration et à la livraison des services, les Francophones pourront eux-mêmes fixer leurs priorités éducatives et décider de leurs ressources pédagogiques. Avec le temps, les élèves du secondaire, le personnel enseignant et la communauté pourront bénéficier des retombées de ce projet.

Défis

La communauté yukonnaise, comme toute autre communauté nordique, doit relever de nombreux défis pour offrir ses programmes en français. Veiller à la dotation et aux autres ressources représente une tâche complexe pour les administrateurs. Par exemple,

- à cause d'un marché limité, le matériel pédagogique en français est plus rare et coûte plus cher à produire;
- le personnel œuvrant en français forme une population de passage, une situation qui se traduit par des coûts plus élevés de perfectionnement, de recrutement, d'indemnités de voyage, de frais de déménagement, etc.;
- le coût de la vie est beaucoup plus élevé qu'ailleurs au Canada; le Ministère doit compenser en donnant de meilleurs salaires avec de bons avantages sociaux;
- les programmes français sont souvent en compétition avec les programmes anglais et d'autres programmes de langues;
- le développement professionnel et les formations en français ne sont souvent fournies que par des agences ou institutions extérieures
- de très grandes distances séparent les écoles les unes des autres et, de plus, elles sont souvent éloignées des grands centres urbains.

Le plan d'action du Yukon cherche à s'aligner avec les objectifs linguistiques du Plan d'action pour les langues officielles du Canada. De nouvelles initiatives telles le Jardin d'Émilie, le français intensif, l'immersion tardive, le français extensif et le programme d'échanges maîtres-élèves visent toutes à améliorer le recrutement, la réussite et la rétention des enseignants ainsi que des élèves.

Les activités retrouvées à la section des Fonds additionnels sont entièrement séparées de celles comprises à la section de base du plan d'action. Ces dites activités visent à améliorer l'infrastructure éducative et la qualité de programme en introduisant des nouvelles initiatives qui veulent compléter les projets placés à la section des fonds réguliers.

Le Ministère dépense plusieurs millions de dollars par année pour défrayer les coûts des programmes en français. Sans le support financier de Patrimoine canadien, il serait difficile pour le Yukon d'offrir une programmation scolaire égale en qualité à celle offerte à la communauté anglophone. À l'avenir, avec un support continu fédéral, le Yukon croit qu'il peut contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs linguistiques énoncés au Plan d'action pour les langues officielles du Canada.

Consultations

Les projets suivants sont le fruit d'une étroite collaboration entre le ministère de l'Éducation, le *Canadian Parents for French* (CPF) et le Partenariat communautaire en éducation (PCE). Le CPF se fait le porte-parole des programmes de français de base et d'immersion française alors que le comité du PCE comprend huit partenaires, dont la CSFY, l'école Émilie-Tremblay (ÉÉT), l'AFY, l'Association des parents partenaires de l'école française (APPÉF), Les EssentiElles, le Comité espoir jeunesse, la Garderie du petit cheval blanc et le Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA). Tout en gardant l'école comme son point central, le PCE s'assure que les élèves et la communauté francophone reçoivent les services éducatifs appropriés à leurs besoins.

Le processus de consultation s'est fait à l'aide de réunions et de conversations téléphoniques.

Évaluation

La plupart des partenaires en éducation habitent à Whitehorse et il est donc facile de se rencontrer de façon hebdomadaire ou mensuelle. Chaque partenaire a son propre processus d'évaluation et dans le cas de certaines activités, l'évaluation est continue. Les résultats sont communiqués ouvertement lors de sessions de consultation, de rencontres annuelles ou à l'aide de rapports annuels.

PLAN D'ACTION
OBJECTIF 1 : ASSURER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT AUX ÉLÈVES DE LANGUE MINORITAIRE

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005-2009
I – Appui et administration de l'enseignement			
1.1 Appui financier au gouvernement du Yukon et à la Commission scolaire pour couvrir les coûts supplémentaires liés à l'éducation dans la langue de la minorité : administration, location de locaux, fonctionnement, recrutement, promotion, projets annuels, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • La Commission scolaire continue à offrir les programmes existants de français langue première (FLP) de la maternelle à la 12^e et à mettre en œuvre de nouveaux programmes • Les élèves accèdent à une éducation en langue minoritaire de qualité comparable à l'éducation fournie dans la langue majoritaire • L'école, les enseignants et les élèves ont accès à des services de soutien de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes FLP • Nombre d'élèves éligibles • Niveau de satisfaction des élèves et des partenaires en éducation, déterminé dans le contexte des consultations annuelles tenues par la Commission auprès des intéressés de la communauté francophone • Évaluation faite par le Ministère, la Commission et/ou le personnel enseignant sur la qualité des services offerts 	<p>1.1 Contribution annuelle: Fédérale : 62 000 \$ Territoriale : 138 000 \$</p> <p>Coût annuel total : 200 000 \$</p> <p>Fédéral : 31 % Territorial : 69 %</p>
1.1 École Émilie-Tremblay : personnel, sous-système d'exploitation et de maintenance, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer que les élèves de langue minoritaire officielle reçoivent une éducation reconnue pour son excellence • Les enseignants offrent une variété de cours et de programmes conçus spécifiquement pour les élèves en FLP • Une collaboration continue des parents, enseignants et élèves face à la qualité de l'éducation et des choix de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation annuelle de la Commissions scolaire permet aux parties prenantes de fournir une rétroaction sur la gestion de l'école et sa livraison de programmes 	<p>1.2 Contribution annuelle: Fédérale : 350 000 \$ Territoriale : 1 253 000 \$</p> <p>Coût annuel total : 1 603 000 \$</p> <p>Fédéral : 22 % Territorial : 78 %</p>
II – Développement et expansion des programmes			
2.1 Actualisation du programme FLP et soutien continu aux enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser, mettre à jour et, au besoin, mettre en œuvre de nouveaux programmes FLP • Tenir les enseignants à jour des innovations • Organiser au besoin des séances d'information et de promotion des programmes de FLP 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation annuelle de la Commission scolaire et des partenaires sur la qualité des ressources pédagogiques, les besoins de formation du personnel et les services d'appui à l'école 	<p>2.1 Contribution annuelle : Fédérale : 5 800 \$ Territoriale : 5 000 \$</p> <p>Coût annuel total : 10 800\$</p> <p>Fédéral : 54 % Territorial : 46 %</p>

PLAN D'ACTION
OBJECTIF 1 : ASSURER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT AUX ÉLÈVES DE LANGUE MINORITAIRE

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005-2009
<p>III – Services d'appui aux étudiants</p> <p>3.1 Bourses pour les élèves intéressés à poursuivre des études postsecondaires en français</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance accrue de la langue maternelle et de la culture qui s'y rattache • Meilleur accès aux programmes d'études postsecondaires en français • Appréciation et respect des élèves pour leur langue et leur culture ainsi que celles des autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de boursiers étudiant en français • Opinions des élèves exprimées dans les questionnaires 	<p>3.1 Contribution annuelle : Fédérale : 1 000 \$ Territoriale : 1 000 \$</p> <p>Coût annuel total : 2 000\$</p> <p>Fédéral : 50 % Territorial : 50 %</p>

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 2 : PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE D'ÉLÈVES D'APPRENDRE UNE DEUXIÈME LANGUE OFFICIELLE

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005 –2009
<p>I – Appui et administration de l’enseignement</p> <p>1.1 Appui pour les dépenses administratives et le maintien des programmes de français de base et d’immersion française : aider le Ministère avec les coûts supplémentaires associés à l’enseignement d’une deuxième langue aux niveaux primaire et secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère de l’Éducation continuera à offrir des programmes de français langue seconde et au besoin, initiera des nouveaux cours ou programmes scolaires • Maintien et mise à jour au besoin des programmes en français de base et d’immersion • Administrations scolaires, enseignants et élèves ont accès à des services de soutien de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’élèves dans les programmes • Niveau de satisfaction exprimé par les parents, les élèves, les enseignants et l’administration de l’école à l’égard des services offerts par le Ministère • Évaluation faite par le Ministère et/ou le personnel enseignant sur la qualité de prestation des services 	<p>1.1 Contribution annuelle : Fédérale : 107 785 \$ Territoriale : 107 785 \$</p> <p>Coût annuel total : 215 570 \$</p> <p>Fédéral : 50 % Territorial : 50 %</p>
<p>II – Développement et expansion des programmes</p> <p>2.1 Actualisation des programmes de français de base et d’immersion ainsi que du soutien continu aux enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les conseillers mettent en œuvre de nouveaux programmes de français de base et d’immersion et tiennent les enseignants au courant des innovations • Les enseignants reçoivent du soutien individuel et du perfectionnement qui satisfont leurs besoins • Des séances d’information et de promotion sur les programmes de français de base et d’immersion sont offertes au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Le site web <i>Tell Them From Me</i> permet aux gens de donner une rétroaction sur le progrès d’une école et son climat d’apprentissage • Par l’entremise d’un questionnaire, les enseignants évaluent la qualité des ressources, la formation reçue et la prestation des services 	<p>2.1 Contribution annuelle Fédérale : 95 015 \$ Territoriale : 95 015 \$</p> <p>Coût annuel total : 190 030 \$</p> <p>Fédéral : 50 % Territorial : 50 %</p>
<p>III – Services d’appui aux étudiants</p> <p>3.1 Bourses pour les élèves intéressés à poursuivre des études postsecondaires en français</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux programmes d’études postsecondaires en français • Appréciation et respect des élèves envers leur langue et leur culture ainsi que celles des autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de boursiers étudiant en français • Les étudiants font connaître leur rétroaction à l’aide d’un questionnaire 	<p>3.1 Contribution annuelle Fédérale : 3 000 \$ Territoriale : 5 000 \$</p> <p>Coût annuel total : 8 000 \$</p> <p>Fédéral : 38 % Territorial : 62 %</p>

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 2 : PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE D'ÉLÈVES D'APPRENDRE UNE DEUXIÈME LANGUE OFFICIELLE

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005-2009
<p>III – Services d'appui aux étudiants (suite)</p> <p>3.2 Odyssee programme des moniteurs de langues</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournir une indemnité de vie pour le Nord <p>3.3 Odyssee programme des moniteurs de langues (transfert au C.M.E.C.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salaire pour un moniteur à temps plein • 2005-2006, la somme de 18 000 \$ • 2006-2009, la somme de 20 400 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les moniteurs à faire face aux coûts élevés de la vie au Yukon <ul style="list-style-type: none"> • Services des moniteurs offerts aux localités urbaines et rurales • Meilleur soutien aux enseignants des programmes de français de base et d'immersion • En consultation avec les partenaires, améliorer la qualité du programme Odyssee 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de moniteurs venant travailler au Yukon <ul style="list-style-type: none"> • Réponse au besoin croissant des enseignants pour des moniteurs • Évaluation annuelle du programme Odyssee au moyen de visites dans les écoles, de rencontres et de questionnaires 	<p>3.2 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale:</p> <p>2005-2006: 52 400 \$</p> <p>2006-2009: 50 000 \$</p> <p>Territoriale:</p> <p>2005-2009: 12 000 \$</p> <p>Coût annuel total:</p> <p>2005-2006: 64 400 \$</p> <p>2006-2009: 62 000 \$</p> <p>Fédéral: 81% Territorial: 19%</p> <p>3.3 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale:</p> <p>2005-2006: 18 000 \$</p> <p>2006-2009: 20 400 \$</p> <p>Territorial:</p> <p>2005-2009: 0 00 \$</p> <p>Coût annuel total:</p> <p>2005-2006: 18 000 \$</p> <p>2006-2009: 20 400 \$</p> <p>Fédéral: 100% Territorial: 0%</p>

**CONTRIBUTIONS ANNUELLES
FÉDÉRALES ET TERRITORIALES**

		2005-2009		
A	Français langue première Objectif 1	Fédérale	Territoriale	Coût total
	Appui et administration de l'enseignement	412 000 \$	1 391 000 \$	1 803 000 \$
	Développement et expansion des programmes	5 800 \$	5 000 \$	10 800 \$
	Services d'appui aux étudiants	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$
	Total A	418 800 \$	1 397 000 \$	1 815 800 \$
B	Français langue seconde Objectif 2			
	Appui et administration de l'enseignement	107 785 \$	107 785 \$	215 570 \$
	Développement et expansion des programmes	95 015 \$	95 015 \$	190 030 \$
	Services d'appui aux étudiants	73 400 \$	17 000 \$	90 400 \$
	Total B	276 200 \$	219 800 \$	496 000 \$
	Total A et B	695 000 \$	1 616 800 \$	2 311 800 \$

**PLAN D'ACTION
FONDS ADDITIONNELS (2005-2009)
FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (FLP)**

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005 à 2009
<p>1. Promotion de l'accès et intégration</p> <p>1.1 Programme de francisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Jardin d'Émilie : salaire, avantages sociaux pour un employé à temps plein ainsi que les coûts de formation • le développement de programme d'étude, test de compétence linguistique, ressources et fournitures de classe • excursions • ateliers et trousseaux pour les parents • etc. <p>1.2 Programme de rétention et de leadership:</p> <ul style="list-style-type: none"> • salaire, avantages sociaux pour un contractuel ainsi que les coûts de formation et de fournitures de bureau • promotion des programmes de FLP : publicité, brochures, plan de marketing, correspondance, etc. • traductions, sondages, rapports • développement de politiques et procédures • activités parascolaires, équipes sportives, compétitions, rencontres sociales • camps d'été en français pour les 6 à 12 ans • appui aux parents exogames • initiatives concernant la sécurité scolaire • cérémonies officielles : remise des diplômes, etc. • ateliers de dépistage précoce pour les parents avec des jeunes enfants • trophées et bourses • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux enfants de bas âge la possibilité d'acquérir des aptitudes sociales et verbales en français • Procéder au dépistage précoce des enfants avec troubles d'apprentissage • Permettre à l'école de concentrer ses efforts sur les programmes d'études réguliers plutôt que sur les compétences langagières de base <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre d'élèves admissibles • Recruter les élèves et prévenir une baisse des effectifs au niveau secondaire • Intégrer les familles exogames à la communauté francophone • Stimuler l'intérêt pour la culture française et lui assurer une plus grande visibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des utilisateurs du programme • Les membres clés du Partenariat communautaire en éducation et la Commission supervisent de façon continue le programme de francisation; les ajustements sont faits au besoin <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inscriptions à l'école Émilie-Tremblay • Nombre d'élèves et de parents impliqués aux activités parascolaires • Satisfaction du <i>Canadian Parents for French</i> et des membres clés du Partenariat communautaire en éducation 	<p>1.1 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale: 90 000 \$</p> <p>Territoriale: 8 100 \$</p> <p>Coût annuel total : 98 100 \$</p> <p>Fédéral: 91% Territorial: 9%</p> <p>1.2 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale: 97 000 \$</p> <p>Territoriale: 0 00 \$</p> <p>Coût annuel total : 97 000 \$</p> <p>Fédéral: 100% Territorial: 0%</p>

PLAN D'ACTION
FONDS ADDITIONNELS (2005-2009)
Français Langue Première (FLP)

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005-2009
<ul style="list-style-type: none"> • traduction et publication • appui en informatique • collaboration provinciale-territoriale • etc. <p>2.2 Programme d'intégration culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salaire, avantages sociaux pour un contractuel ainsi que les coûts de formation et de fournitures de bureau • activités culturelles : échanges d'élèves (localement/nationalement/internationale ment), événements communautaires • etc. <p>2.3 Odyssée programme des moniteurs de langues (transfert au C.M.E.C.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salaire pour un moniteur à temps plein • 2005-2006, la somme de 18 000 \$ • 2006-2009, la somme de 20 400 \$ • indemnité de vie pour le Nord <p>2.4 Programme d'animateur-formateur pour les élèves avec troubles d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salaire, avantages sociaux pour un contractuel ainsi que les coûts de formation et de fournitures de bureau • ressources pour la salle de classe • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un soutien aux écoles à l'extérieur de Whitehorse • Accroître la coopération entre la Commission et le Ministère à l'égard de l'élaboration et de l'acquisition du matériel et des ressources pédagogiques • Maximiser les ressources financières <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les acquisitions verbales des élèves en leur aidant à développer l'estime de soi et la fierté de leur héritage culturel • Aider les élèves à développer un sens d'appartenance en s'impliquant activement aux événements de leur école et de leur communauté • Partager les coûts et les activités avec d'autres partenaires en éducation <ul style="list-style-type: none"> • Offrir les services de moniteur à l'école francophone • Soutenir les enseignants dans la livraison des programmes de français langue première • Permettre aux moniteurs de faire face aux coûts élevés de la vie au Yukon • En consultation avec les enseignants, améliorer la qualité du programme Odyssée <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves acquièrent les habiletés qui leur aideront à comment bien apprendre • Fournir aux élèves un programme modifié qui leur cèdera un côté pratique et à la fois académique • Donner aux apprenants des expériences positives qui leur fera connaître le succès • Permettre aux élèves avec des besoins individuels et/ou programmes alternatifs de poursuivre leurs études dans un milieu scolaire francophone 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves en FLP partageant des activités avec les élèves du français de base et d'immersion • Nombre et diversité d'activités culturelles • Deux fois par année, la Commission et les partenaires renvoient la raison d'être de chaque activité <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de moniteurs venant travailler au Yukon <ul style="list-style-type: none"> • La Commission consulte les parents et les élèves de façon régulière afin de bien connaître leur niveau de satisfaction avec le programme 	<p>2.5 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale: 90 000 \$</p> <p>Territoriale: 0 00 \$</p> <p>Coût annuel total: 90 000 \$</p> <p>Fédéral: 100% Territorial: 0%</p> <p>2.6 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale:</p> <p>2005-2006: 23 000 \$</p> <p>2006-2009: 24 500 \$</p> <p>Territoriale:</p> <p>2005-2009: 0 00 \$</p> <p>Coût annuel total:</p> <p>2005-2006: 23 000 \$</p> <p>2006-2009: 24 500 \$</p> <p>Fédéral: 100% Territorial: 0%</p> <p>2.4 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale: 50 000 \$</p> <p>Territoriale: 20 000 \$</p> <p>Coût annuel total : 70 000 \$</p> <p>Fédéral: 71% Territorial: 29%</p>

SOMMAIRE
FONDS ADDITIONNELS (2005 – 2009)
FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE

Activités	2005-06	2005-06	2006-07	2006-07	2007-08	2007-08	2008-09	2008-09	TOTAL	TOTAL
	Fédéral	Territorial	Fédéral	Territorial	Fédéral	Territorial	Fédéral	Territorial	Fédéral 2005-2009	Territorial 2005-2009
1. Promotion de l'accès et de l'intégration										
1.1 Programme de francisation	90 000 \$	8 100 \$	90 000 \$	8 100 \$	90 000 \$	8 100 \$	90 000 \$	8 100 \$	360 000 \$	32 400 \$
1.2 Programme de rétention et de leadership	97 000 \$	0 00 \$	97 000 \$	0 00 \$	97 000 \$	0 00 \$	97 000 \$	0 00 \$	388 000 \$	0 00 \$
1.3 Programme d'extension et d'enrichissement	95 500 \$	0 00 \$	95 500 \$	0 00 \$	95 500 \$	0 00 \$	95 500 \$	0 00 \$	382 000 \$	0 00 \$
2. Qualité des programmes et enrichissement culturel du milieu scolaire										
2.1 Expansion/production/mise à jour du matériel de classe, des ressources pédagogiques et des documents de bibliothèque	35 000 \$	24 500 \$	35 000 \$	24 500 \$	35 000 \$	24 500 \$	35 000 \$	24 500 \$	140 000 \$	98 000 \$
2.2 Programme d'intégration culturelle	90 000 \$	0 00 \$	90 000 \$	0 00 \$	90 000 \$	0 00 \$	90 000 \$	0 00 \$	360 000 \$	0 00 \$
2.3 Odyssée programme des moniteurs de langues	23 000 \$	0 00 \$	24 500 \$	0 00 \$	24 500 \$	0 00 \$	24 500 \$	0 00 \$	96 500 \$	0 00 \$
2.4 Programme d'animateur-formateur	50 000 \$	20 000 \$	50 000 \$	20 000 \$	50 000 \$	20 000 \$	50 000 \$	20 000 \$	200 000 \$	80 000 \$
3. Personnel enseignant et services d'enseignement										
3.1 Programme d'échanges maîtres-élèves	15 000 \$	0 00 \$	15 000 \$	0 00 \$	15 000 \$	0 00 \$	15 000 \$	0 00 \$	60 000 \$	0 00 \$
4. Amélioration de l'accès à des études postsecondaires										
4.1. Approches de l'apprentissage à vie	220 000 \$	0 00 \$	220 000 \$	0 00 \$	220 000 \$	0 00 \$	220 000 \$	0 00 \$	880 000 \$	0 00 \$
TOTAL	715 500 \$	52 600 \$	717 000 \$	52 600 \$	717 000 \$	52 600 \$	717 000 \$	52 600 \$	2 866 500 \$	210 400 \$

PLAN D'ACTION
FONDS ADDITIONNELS ET COMPLÉMENTAIRES (2005-2009)
FRANÇAIS LANGUE SECONDE

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005 à 2009																																								
<p>1. Amélioration des programmes de français de base et d'immersion</p> <p>1.1 Expansion/production/mise à jour du matériel de classe, des ressources pédagogiques et des documents de bibliothèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboration et adaptation • traduction, brochures, catalogues et publication • appui administratif et technologique • évaluation de programmes • collaboration provinciale-territoriale • etc. <p>1.2 Amélioration et enrichissement des programmes de français de base et d'immersion :</p> <p>Pas limité uniquement à la liste des projets ci-dessous, le financement aidera à couvrir les frais de : salaire, avantages sociaux, publicité, imprimerie, ressources des programmes, logiciels, équipement, études, etc.</p> <p>Exemples de projets:</p> <ul style="list-style-type: none"> • introduction de l'immersion à temps plein en maternelle à Whitehorse Élémentaire • Immersion tardive en 6^e, 7^e, 8^e années à Whitehorse Élémentaire et FH. Collins Secondaire • activités culturelles et sociales : camps d'initiation, excursions, programmes d'échanges d'étudiants, etc. • Français intensif à Holy Family Élémentaire • Français extensif à Vanier Secondaire • services en éducation spécialisée • recrutement des enseignants • services d'appui en informations technologiques • approche gestuelle • sites web • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les enseignants reçoivent les ressources pédagogiques, technologiques et de soutien qui correspondent à leurs besoins • Apporter un soutien aux écoles à l'extérieur de Whitehorse • Maximiser les ressources financières <ul style="list-style-type: none"> • Développer auprès de l'enfant un sens d'appartenance pour son école et sa communauté • Allouer à l'enfant plus de temps pour approfondir les concepts de la pré-lecture, la pré-écriture et la pré-mathématique • Renforcer et améliorer le programme d'immersion tardive des niveaux élémentaire et secondaire • Augmenter le nombre d'inscriptions • Offrir aux élèves d'immersion une plus grande sélection de cours secondaires • Fournir aux élèves en éducation spécialisée des services d'appui et un milieu d'apprentissage adaptés à leurs besoins • Brancher les écoles à l'Internet et leur céder des logiciels et des programmes d'ordinateur en français faciles à utiliser • S'assurer que les écoles reçoivent au besoin les formations avec ordinateur et un service d'assistance • Atteindre certains objectifs du plan d'action fédéral sur les langues officielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du matériel et des ressources pédagogiques • Nombre d'enseignants utilisant les nouveaux programmes et leurs ressources <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves • Niveau de satisfaction des parties prenantes : consultation faite lors de rencontres et par questionnaire • Nombre d'enseignants travaillant dans les écoles du Yukon 	<p>1.1 Contribution annuelle:</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;">Fédérale:</td> <td style="text-align: right;">100 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Territoriale:</td> <td style="text-align: right;">85 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Coût total annuel:</td> <td style="text-align: right;">185 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Fédéral: 54%</td> <td style="text-align: right;">Territorial: 46%</td> </tr> </table> <p>1.2 Contribution annuelle:</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: center;">Fédéral</td> <td style="text-align: center;">Territorial</td> </tr> <tr> <td>2005-2006:</td> <td style="text-align: right;">513 000 \$</td> <td style="text-align: right;">495 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Coût annuel total: 2005-2006:</td> <td colspan="2" style="text-align: right;">1 008 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Fédéral: 51%</td> <td colspan="2" style="text-align: right;">Territorial: 49%</td> </tr> </table> <p>Contribution annuelle :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: center;">Fédéral</td> <td style="text-align: center;">Territorial</td> </tr> <tr> <td>2006-2007:</td> <td style="text-align: right;">594 500 \$</td> <td style="text-align: right;">598 500 \$</td> </tr> <tr> <td>2007-2008:</td> <td style="text-align: right;">603 100 \$</td> <td style="text-align: right;">607 100 \$</td> </tr> <tr> <td>2008-2009:</td> <td style="text-align: right;">612 400 \$</td> <td style="text-align: right;">616 400 \$</td> </tr> </table> <p>Coût annuel total:</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;">2006-2007:</td> <td style="text-align: right;">1 193 000 \$</td> </tr> <tr> <td>2007-2008:</td> <td style="text-align: right;">1 210 200 \$</td> </tr> <tr> <td>2008-2009:</td> <td style="text-align: right;">1 228 800 \$</td> </tr> <tr> <td>Fédéral: 49%</td> <td style="text-align: right;">Territorial: 51%</td> </tr> </table>	Fédérale:	100 000 \$	Territoriale:	85 000 \$	Coût total annuel:	185 000 \$	Fédéral: 54%	Territorial: 46%		Fédéral	Territorial	2005-2006:	513 000 \$	495 000 \$	Coût annuel total: 2005-2006:	1 008 000 \$		Fédéral: 51%	Territorial: 49%			Fédéral	Territorial	2006-2007:	594 500 \$	598 500 \$	2007-2008:	603 100 \$	607 100 \$	2008-2009:	612 400 \$	616 400 \$	2006-2007:	1 193 000 \$	2007-2008:	1 210 200 \$	2008-2009:	1 228 800 \$	Fédéral: 49%	Territorial: 51%
Fédérale:	100 000 \$																																										
Territoriale:	85 000 \$																																										
Coût total annuel:	185 000 \$																																										
Fédéral: 54%	Territorial: 46%																																										
	Fédéral	Territorial																																									
2005-2006:	513 000 \$	495 000 \$																																									
Coût annuel total: 2005-2006:	1 008 000 \$																																										
Fédéral: 51%	Territorial: 49%																																										
	Fédéral	Territorial																																									
2006-2007:	594 500 \$	598 500 \$																																									
2007-2008:	603 100 \$	607 100 \$																																									
2008-2009:	612 400 \$	616 400 \$																																									
2006-2007:	1 193 000 \$																																										
2007-2008:	1 210 200 \$																																										
2008-2009:	1 228 800 \$																																										
Fédéral: 49%	Territorial: 51%																																										

PLAN D'ACTION
FONDS ADDITIONNELS ET COMPLÉMENTAIRES (2005-2009)
FRANÇAIS LANGUE SECONDE

ACTIVITÉS	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU 2005-2009
<p>2. Relance des programmes de français de base et d'immersion</p> <p>2.1 Activités culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • expériences réelles en communication : échanges d'élèves (localement/nationalement/internationalement), évènements communautaires • etc. <p>2.2 Odyssée programme des moniteurs de langues (transfert au C.M.E.C.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salaire pour un moniteur à temps plein • 2006-2009, la somme de 20 400 \$ • indemnité de vie pour le Nord <p>3. Personnel enseignant et services d'enseignement</p> <p>3.1 Formation d'enseignants et développement professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coenseignement, mentorat • littératie et numératie • approche gestuelle • immersion tardive • français intensif et extensif • perfectionnement linguistique et académique • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les élèves à renforcer les aptitudes linguistiques • Inviter les élèves à mieux se sensibiliser à la langue et à la culture française • Plus grande participation des élèves aux activités culturelles de l'école et de la communauté francophone • Partager les coûts et les activités avec d'autres partenaires en éducation <ul style="list-style-type: none"> • Offrir les services de moniteur aux écoles urbaines et en région • Soutenir les enseignants dans la livraison des programmes de français de base et d'immersion • Permettre aux moniteurs de faire face aux coûts de la vie au Yukon • En consultation avec les enseignants, améliorer la qualité du programme Odyssée <ul style="list-style-type: none"> • Des enseignants et un personnel d'appui mieux formés • Fournir un bon service de mentorat aux enseignants et au personnel d'appui • Permettre aux enseignants d'assister à des formations et des conférences tenues localement ou à l'extérieur telles que celles offertes par l'Association canadienne des professeurs de langue seconde et l'Association canadienne des professeurs d'immersion • Rétention du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves en français de base et d'immersion partageant des activités avec les élèves en français langue première • Nombre et diversité d'activités culturelles • Niveau de satisfaction des élèves et des enseignants : une consultation est faite lors de visites dans les écoles <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de moniteurs venant travailler au Yukon • Nombre des demandes de la part des écoles • Niveau de satisfaction des élèves et des enseignants à l'aide d'un questionnaire annuel, de visites dans les écoles et de rencontres <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction des enseignants via des rapports et questionnaires 	<p>2.1 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale: 30 000 \$</p> <p>Territoriale: 0 00 \$</p> <p>Coût annuel total: 30 000 \$</p> <p>Fédéral: 100% Territorial: 0%</p> <p>2.2 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale:</p> <p>2005-2006: 5 000 \$</p> <p>2006-2009: 28 500 \$</p> <p>Territoriale:</p> <p>2005-2009: 0 00 \$</p> <p>Coût annuel total:</p> <p>2005-2006: 5 000 \$</p> <p>2006-2009: 28 500 \$</p> <p>Fédéral: 100% Territorial: 0%</p> <p>3.1 Contribution annuelle:</p> <p>Fédérale: 30 000 \$</p> <p>Territoriale: 30 000 \$</p> <p>Coût annuel total : 60 000 \$</p> <p>Fédéral: 50% Territorial: 50%</p>

FONDS ADDITIONNELS ET COMPLÉMENTAIRES (2005-2009)
FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Activités	2005-06	2005-06	2006-07	2006-07	2007-08	2007-08	2008-09	2008-09	TOTAL	TOTAL
	Fédéral	Territorial	Fédéral	Territorial	Fédéral	Territorial	Fédéral	Territorial	Fédéral 2005-2009	Territorial 2005-2009
1. Amélioration des programmes de français de base et d'immersion										
1.1 Expansion/production/mise à jour du matériel de classe, des ressources pédagogiques et des documents de bibliothèque	100 000 \$	85 000 \$	100 00 \$	85 000 \$	100 000 \$	85 000 \$	100 000 \$	85 000 \$	400 000 \$	340 000 \$
1.2 Amélioration et enrichissement des programmes de français de base et d'immersion	513 000 \$	495 000 \$	594 500 \$	598 500 \$	603 100 \$	607 100 \$	612 400 \$	616 400 \$	2 323 000 \$	2 317 000 \$
2. Relance des programmes de français de base et d'immersion										
2.1 Activités culturelles	30 000 \$	0 00 \$	30 000 \$	0 00 \$	30 000 \$	0 00 \$	30 000 \$	0 00 \$	120 000 \$	0 00 \$
2.2 Odysée programme des moniteurs de langues	5 000 \$	0 00 \$	28 500 \$	0 00 \$	28 500 \$	0 00 \$	28 500 \$	0 00 \$	90 500 \$	0 00 \$
3. Personnel enseignant et services d'enseignement										
3.1 Formation d'enseignants et développement professionnel	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	120 000 \$	120 000
TOTAL	678 000 \$	610 000 \$	783 000 \$	713 500 \$	791 600 \$	722 100 \$	800 900 \$	731 400 \$	3 053 500 \$	2 777 000 \$

**SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS
FÉDÉRALES ET TERRITORIALES
FONDS ADDITIONNELS ET COMPLÉMENTAIRES
(2005-2009)**

	FÉDÉRAL	TERRITORIAL	COÛT TOTAL
A. Français langue première	2 866 500 \$	210 400 \$	3 076 900 \$
B. Français langue seconde	3 053 500 \$	2 777 000 \$	5 830 500 \$
TOTAL A + B	5 920 000 \$	2 987 400 \$	8 907 400 \$